**Ambassade et Mission Permanente de la République de Djibouti**

**Auprès de l’ONUG, de l’OMC et des Organisations Internationales en Suisse**

UNITE-EGALITE-PAIX

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**40ème session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Genève**

**31 janvier 2022**

**Déclaration de Djibouti à l’occasion de l’Examen Périodique Universel**

**D’Haïti**

**M.Houmed Gaba Maki Houmed Gaba**

***Vérifié au prononcé***

**Monsieur le Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau d’Haïti et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation salue les efforts entrepris par les autorités haïtiennes pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier EPU, notamment à travers la ratification d’un certain nombre d’instruments internationaux, ainsi que par le renforcement de l’Etat de droit qui se traduisent par la mise en place d’un nouveau code pénal et d’un nouveau code de procédure pénal.

Par ailleurs, ma délégation note avec satisfaction les mesures prises par Haïti pour promouvoir les droits des femmes à travers la promulgation de la loi-cadre sur la prévention, la sanction et l’élimination des violences faites aux femmes et aux filles ainsi par le biais du Plan national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles pour la période (2017-2027).

Aussi, Djibouti souhaiterait formuler à Haïti les recommandations suivantes :

* Poursuivre les efforts en vue de mettre en œuvre des mesures supplémentaires en matière de lutte contre la violence en bande organisée et l’insécurité, notamment en mettant à disposition des forces de l’ordre les moyens adéquats,
* Continuer et intensifier les réformes judiciaires pour lutter contre l’impunité et la détention préventive prolongée afin de garantir le bon fonctionnement de la justice.

Enfin, Djibouti souhaite plein succès à Haïti à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**